

MINISTERE DE LA SANTE

ORDRE NATIONAL DES MEDECINS DU MALI

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

LE CONSEIL NATIONAL

BP. E 674
TEL : 223-03-20
BAMAKO

Sis dans la Cour du Service d'Hygiène

COMPTE RENDU
CONFERENCE FRANCOPHONE DES ORDRES DES MEDECINS
BAMAKO 3 ET 4 DECEMBRE 2007
L'HOTEL SOFITEL AMITIE

L'an deux mil sept et les trois et quatre décembre, s'est tenue à Bamako la Conférence Francophone des Ordres des Médecins (CFOM) sous la Présidence du Ministre Mme MAIGA Sina DEMBA, Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille représentante de Monsieur le Ministre de la Santé.

Cette Conférence a regroupé :

Les membres du Conseil National du MALI ;

Les présidents et Trésoriers des Ordres de : France, Québec, Comores, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, Gabon, Congo Brazzaville, R.D.C, Sénégal, Guinée Conakry, Cote d'Ivoire, Burkina Faso, Sénégal et Bénin.

Tous les délégués des Conseils Régionaux du Mali et tous les médecins exerçant dans le District de Bamako étaient conviés.

Nous regrettons l'absence du Liban, de la Belgique, de l'Algérie, et de la Suisse pour des raisons diverses de dernière minutes et ont adressé un message de soutien et leur totale adhésion aux décisions qui seront prises à Bamako.

Cette CFOM s'est tenue dans la salle de « l'union africaine » 1 et 2 de l'Hôtel Sofitel Amitié.

La cérémonie d'ouverture a débuté à 10 heures par l'allocution du Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins du Mali, le Professeur Alhousseini Ag Mohamed. Il s'est réjoui de la tenue de cette CFOM dans la cité des trois Caïmans, pour abriter cette rencontre, et faire de notre projet de Fédération des Ordres de Médecins Francophones une réalité.

Il a dégagé les objectifs de cette CFOM qui sont, entre autres :

- apporter les contributions aux pouvoirs publics dans le domaine de la santé ;
- relever des défis concernant les médecins et professionnels de la santé dans un monde de plus en plus globalisé ;
- renfoncer la responsabilité vis à vis des populations et des autorités publiques ;
- renforcer la concertation, la coordination et les échanges d'informations entre organismes ayant les mêmes missions de régulation ;
- conjuguer les efforts et les ressources de chacun, pour une meilleure efficacité de la collectivité médicale, au service des populations ;
- promouvoir les programmes de santé publique et en particulier de prévention ;
- promouvoir l'accès aux soins, notamment les soins d'urgence qui doivent être dispensés pour tous les patients quelles que soient leurs origines et en toutes circonstances ;
- préserver l'indépendance professionnelle du corps médical indispensable pour la prise en charge de l'ensemble des patients ;
- contribuer à l'amélioration de la formation médicale et à l'évaluation des pratiques professionnelles pour une médecine de qualité ;
- coopérer sur des projets spécifiques et multilatéraux ;
- Évaluer l'impact de la mobilité des professionnels de santé et proposer les mesures nécessaires de régulation.

Enfin il a remercié les différents partenaires pour leur soutien à la réussite et le succès de cette rencontre. Et a souhaité longue vie à la Conférence Francophone des Ordres des Médecins (CFOM) pour le bien être de nos populations.

Le Président de la Conférence Francophone des Ordres, Le Pr. Jacques Roland, Président d'honneur du CNOM de France a fait l'historique de la CFOM et s'est réjoui que ce rêve soit réalisé à Bamako avec l'appui de la coopération française, l'ambassade de la France au Mali et les autorités Maliennes.

Le Pr. Roland a souligné que les Ordres des Médecins doivent entretenir et partager une réflexion sur tous les problèmes qui angoissent nos populations. Il a mis un accent sur les missions des Ordres, qui doivent apporter une garantie au public et aux autorités de leur pays du sérieux avec lequel ils prennent en compte la mission des médecins.

Il a terminé par une note d'espoir qu'offrirait cette CFOM à nos différents Ordres et à nos populations.

Le Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant, et de la Famille, Mme MAIGA Sina DEMBA, représentante du Ministre de la Santé (absent du Mali) a commencé son allocution en adressant ses vives félicitations à l'Ordre des Médecins des pays ici présents pour la tenue de cette assise qui donnera naissance à un projet fédérateur des Ordres des pays d'expression francophone.

La Représentante du Ministre de la Santé a signalé que les objectifs de cette CFOM s'inscrivent parfaitement en harmonie avec les activités du mois de décembre habituellement retenu comme mois de la lutte contre le VIH/SIDA.

Elle a signalé que le personnel de la santé a toujours été et reste à l'avant-garde de la lutte contre la maladie sous toutes ses formes, parfois au détriment de leur vie. Et cette rencontre entre les médecins est l'occasion pour mettre l'accent sur les bonnes pratiques médicales.

Madame la Représentante du Ministre de la santé a mentionné que lors des présentes assises nous discuterons de la problématique de l'exercice de la médecine notamment l'Éthique et la recherche et le thème sur le système de santé du Mali qui permettra aux autres confrères de se faire une idée sur notre système sanitaire Malien.

Et souhaite que de ces rencontres sortiront des recommandations pour l'intérêt de nos différentes populations.

Et a déclarée ouvert les travaux de la CFOM.

Après une pause de 30 mn les travaux ont repris à 12heures

La conférence du Pr. Ogobara DOUMBO de la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto stomatologie de Bamako a porté sur les aspects éthiques en matière de recherche biomédicale et de pratique médicale en Afrique.

Le conférencier stipule qu'au 21^{ème} siècle la prise en compte des aspects éthiques dans les pratiques médicales, de santé publique et de recherche est une nécessité et une obligation universelle. La déontologie et l'éthique sont deux comportements complémentaires dans la pratique médicale et de recherche de tout bon praticien : car la protection et le bénéfice du malade et/ou du volontaire de la recherche, constituent les deux pierres angulaires du comportement éthique.

En Afrique on peut distinguer 3 étapes importantes dans le développement de la pratique éthique : 1] la période précoloniale, 2] la période coloniale et 3] la période postcoloniale. La pratique éthique en médecine traditionnelle se transmet d'une manière horizontale et constitue une partie importante de la formation du jeune tradipraticien. Le jeune médecin formé dans les facultés de médecine bénéficie peu d'une formation déontologique et pratiquement pas de formation en éthique.

La qualité scientifique d'un protocole de recherche, le passage devant un comité d'éthique indépendant et le consentement éclairé du volontaire, sont des obligations éthiques universelles. La pratique éthique se développe petit à petit en Afrique, mais il est nécessaire d'accélérer cette dynamique. La mise en place de modules de formation en éthique biomédicale dans les écoles de formations socio sanitaires et la formation continue des praticiens est une stratégie innovante qui permettra à l'Afrique de rattraper son retard en pratique éthique.

Le dynamisme et la qualité de la pratique éthique dans un pays sont le meilleur reflet de la qualité du fonctionnement et du dynamisme de sa démocratie.

Cet exposé a suscité beaucoup de questions et d'échanges au niveau des confrères.

Après la pause déjeuner, les travaux ont repris à 15heures

Présentation des Ordres de : Bénin, Burkina Faso, Comores, RDC, Maroc et Mauritanie (absents à la réunion de Paris en décembre 2006)

Fin des travaux de la première journée à 16heures

Le 4 décembre 2007 à 09heures reprise des travaux

Sous la co-présidence des Pr.Jacques ROLAND et Pr.Alhousseini AG MOHAMED avec comme personne ressource, le Pr.Aly Nouhoum DIALLO, Ancien Président de l'Assemblée Nationale du Mali. L'assemblée a procédé à l'adoption des statuts de la Conférence Francophone des Ordres des Médecins (C.F.O.M) e discutant chapitre par chapitre, les différents articles.

Autres activités de groupe de travail a procédé à l'élection du bureau de CFOM.

A 16 heures 25 mn l'exposé du Dr Lanséni KONATE Secrétaire General du Ministère de la Santé, spécialiste en santé publique dont le thème était : le Système de Santé au Mali.

Le conférencier a fait une brève présentation du système sanitaire Malien avant 1984 et de 1985 à 2007 avec les différents changements de la carte sanitaire malien et du système d'approvisionnement en médicaments.

Il s'est beaucoup appesanti sur le fonctionnement de l'Ordre des Médecin du Mali, qui est un établissement public a caractère professionnel, faisant partie des organismes personnalisé et partie intégrante du Ministère de la santé.

Il a mis un accent particulier sur les prérogatives de l'Ordre des médecins :

1. Exercer le pouvoir de représentation : un seul ordre par profession
2. Contrôler l'accès à la profession
3. Contrôler l'exercice des professions
4. Exercer le pouvoir disciplinaire
5. Exercer le pouvoir réglementaire
6. Exercer le pouvoir de planification et d'organisation des professions.

Après des discussions autour de ce thème la journée a pris fin vers 18heures par une cérémonie de signature de pays présents et des photos de famille.

Le soir à 20 heures un dîner Gala a été offert à l'espace Dunia du Grand Hôtel de Bamako.

Fait à Bamako, le 04 décembre 2007